

CHAMPIONNAT «DF1 – DF2» FEMININ

SAISON 2021 /2022

REGLEMENT PARTICULIER

Suite à l'intégration d'une équipes au championnat régional (RF3), et aux nombreuses demandes de clubs de faire évoluer leurs équipes dans des niveaux inférieurs, Seules 8 équipes étaient engagées pour le championnat « Pré Région « (DF1) et 12 pour le championnat « Excellence « (DF2) + 1 candidature « place réservée ».

Conformément à la décision prise par le Bureau Fédéral le 9 avril dernier suite à l'arrêt définitif des compétitions amateurs pour la saison 2020 -2021, le comité département du Pas de Calais sur proposition de la commission sportive a décidé de regrouper dans une première phase l'ensemble de ces équipes qualifiées pour la saison 2021/2022.

Le championnat « Pré régional » en 2^e phase étant qualificatif au championnat régional a les mêmes règlements que ceux applicables au championnat de promotion régionale sauf article contraire précisé dans ce règlement sportif particulier.

1ERE PHASE

Les 24 équipes sont regroupées en 4 poules (A – B – C – D) de 6 équipes et se rencontrent en rencontres ALLER / RETOUR (soit 2 X 5 rencontres).

Du 02/03 octobre au 18/ 19 décembre.

2EME PHASE

POULE « HAUTE » («Pré-Région », qualificatif au championnat RF3) => les 3 premiers des 4 poules à l'issue de la 1^{ère} phase)

a) A l'issue de cette phase, les équipes classées 1^{er} – 2^e et 3^e de la poule A seront regroupées avec les 1^{er} – 2^e – 3^e de la poule B d'une part. (Poule AB)

Les résultats des rencontres jouées en 1^{ère} phase entre deux équipes d'une même poule ne sont repris en compte (soit 2 x 5 rencontres)

Du 22/23 janvier au 24/25 avril .

Journées Intempéries : 2 journées sont programmées => week end des 08/09 janvier, 05/06 mars.

b) Il en sera de même pour les 1^{er} – 2^e- 3^e de la Poule C avec les 1^{er} - 2^e – 3^e de la poule D d'une part. (Poule CD)

Du 22/23 janvier au 24/25 avril .

Journées Intempéries : 2 journées sont programmées => week end des 08/09 janvier, 05/06 mars.

POULE « BASSE » (les 4^e, 5^e, 6^e des 4 poules à l'issue de la 1^{ère} phase)

a) Sur le même principe et aux mêmes date que la « Poule HAUTE » , les 4^e- 5^e et 6 de la poule A seront regroupées avec les 4^e – 5^e et 6^e de la poule B (Poule A'B')

b) Idem pour ceux de la poule C avec ceux de la poule D (C'D')

Du 22/23 janvier au 24/25 avril.

Journées Intempéries : 2 journées sont programmées => week end des 08/09 janvier, 05/06 mars.

3EME PHASE – Matches de Classement (POULE HAUTE)

Pour le Titre et accessions.

1-Matches croisés ALLER /RETOUR entre le 1^{er} de la Poule Haute AB et le 2^e de la Poule Haute CD et le 1^{er} de la poule Haute CD contre le 2^e de la poule Haute AB (les matchs aller se déroulant dans la salle de l'équipe classée seconde)

Dates Pressenties : wek-end des 7/8 mai et 14/15 mai

2- Les équipes vaincus de ces matchs croisés se rencontrent en match ALLER/RETOUR pour l'attribution des 3^e et 4^e places du championnat

Dates pressenties week-end des 21/22 mai et 28/29 mai.

3. Les équipes vainqueurs seront également opposées en Match ALLER / RETOUR pour l'attribution des 1^e et 2^e places du championnat et le Titre de Champion de « Pré Région Masculin ».

Dates pressenties week-end des 21/22 mai et 28/29 mai

Pour le Classement de la 5^e place à la 24^e place

Après tirage au sort pour l'ordre des rencontres. Seront opposés en Matches ALLER /RETOUR (Dates Pressenties 07/08 mai et 21/22 mai)

>le 3^e de la Poule Haute AB sera opposé au 3^e de la Poule Haute CD (5^e et 6^e places)

>le 4^e de la Poule Haute AB sera opposé au 4^e de la Poule Haute CD (7^e et 8^e places)

>le 5^e de la Poule Haute AB sera opposé au 5^e de la Poule Haute CD (9^e et 10^e places)

>le 6^e de la Poule Haute AB sera opposé au 3^e de la Poule Haute CD (11 et 12 places)

Matches de Classement (POULE BASSE OU «Excellence»)

Pour un classement de 13 et 14^e places et après tirage au sort , le 1^{er} de la Poule Basse A'B' sera également opposé au 1^{er} de la Poule Basse C'D' en A/R.

Classement de 15 et 16 places => 2^e de la Poule Basse A'B' contre 2^e de C'D'

Classement de 17 et 18 places => 3^e de la Poule Basse A'B' contre 3^e de C'D'

Classement de 19 – 20 – 21 places =>Triangulaire entre 4^e de la Poule Basse A'B' / 5^e poule A'B' et 4^e de C'D'

Dates pressenties : 14/15 mai et 21/22 mai (+28/29 mai en cas de triangulaire)

ACCESSIONS ET DESCENTES

-Les équipes classées 1^{ère}- 2^{em} et 3^e accèdent au championnat de Promotion Régionale masculine (RM3) pour la saison 2022 / 2023

En cas de désistement ou de places vacantes, le 4^e, 5^e peut être sollicité pour monter.

-Les équipes classées 23^e ET 24^e descendent à l'issue du championnat dans le championnat MD2 « Excellence Départementale »

ATTENTION : Toutes descentes du championnat « promotion régional » se répercuteront sur ce championnat D1M par des descentes supplémentaires. (23^e – 22^e – 21^e)

NOTES IMPORTANTES

- > **HORAIRE OFFICIEL DE CE CHAMPIONNAT => Samedi 20 H 30**
- > **Les effectifs des équipes du PETIT COURGAIN devront être personnalisées tout au long de la saison.**

Quelques Rappels du règlement

La programmation d'une rencontre le vendredi soir nécessite l'accord du club visiteur lorsqu'il est éloigné de plus de 50 km. C'est au club visiteur d'en informer le club visiteur recevant PLUS de 21 jours avant la date prévue afin qu'il puisse proposer une autre programmation.

Un joueur « non brûlé » ayant disputé trois rencontres au moins dans un championnat seniors « national ou Pré-national » ne peut plus évoluer dans aucun championnat et aucune coupe organisée dans le département. Toutefois cette disposition ne s'applique pas aux licenciés de 21 ans non brûlés.

=> Les clubs qui auront fait figurer sur leur liste initiale de « brûlés (es) » des joueurs n'ayant participé à aucune rencontre (ou justifié leur absence) pendant la période de contrôle ne pourront en aucun cas demander une modification de leur liste.

=> Les joueurs brûlés se doivent d'être licenciés (ées) pour la première journée du championnat et évoluer régulièrement avec l'équipe concernée.

=> Aucune charte des entraîneurs n'est appliquée à ce championnat

Responsable du championnat

Jean Paul BLANPAIN

16/7 Résidence Pierre Loti

62480 LE PORTEL .

tel : 03 21 31 74 68

jean-paul-blainpain@wanadoo.fr

Privilégier le courriel :